Débuts de l'Imprimerie

RAOUL RENAULT

DÉBUTS

DE

L'IMPRIMERIE

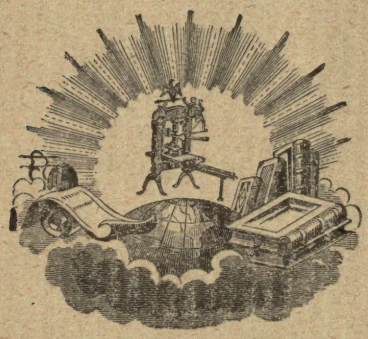

QUÉBEC :
Imprimé pour l'Auteur

1905

Tiré à trois cents exemplaires.

No. 21

Enregistré conformément à l'acte concernant les droits d'auteur, au ministère de l'Agriculture, à Ottawa, par Raoul Renault, en l'année mil neuf cent cinq.

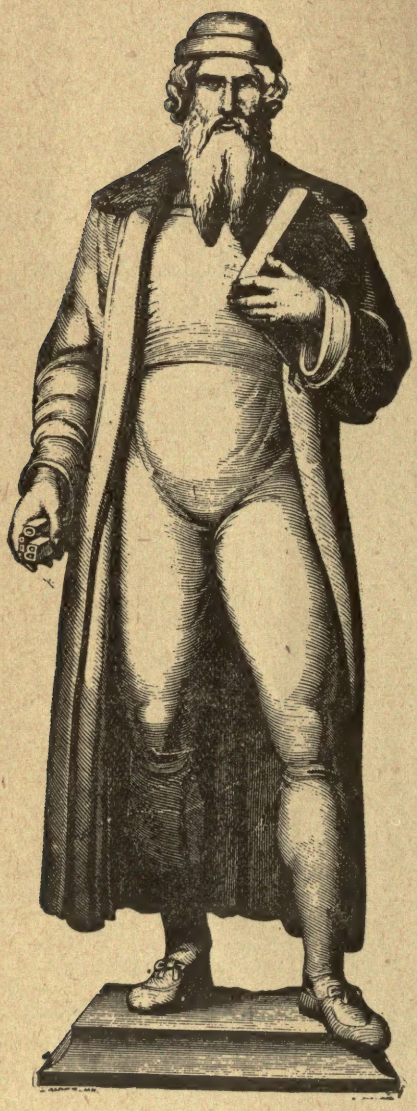

Statue de Guttenberg par Thorwaldsen.

L'imprimerie est, de toutes les découvertes des temps modernes,—plus que la vapeur, l'électricité, les sous-marins, et la télégraphie sans fil—celle qui a le plus considérablement contribué à promouvoir la civilisation de par le monde.

Sans l'imprimerie, sans le livre qui transmet, de génération en génération, les connaissances, les études, les expériences de ceux qui nous ont précédés sur cette planète, pourrions-nous faire usage aussi aisément de la vapeur, aurions-nous appris à maîtriser l'électricité pour la faire servir à toutes les fins auxquelles on l'assujettit aujourd'hui ?

Sans l'imprimerie, les sciences en général, la médecine et la chirurgie en particulier, auraient-elles atteint cette perfection qu'elles possèdent de nos jours ?

Par l'imprimerie qui s'adapte à toutes les langues, on fait pénétrer aujourd'hui jusque dans les coins les

plus reculés et les plus ignorés du monde les bienfaits de la civilisation et de l'affranchissement des peuples. Les missionnaires qui ont évangélisé la Chine et le Japon ont eu recours à l'imprimerie pour propager les vérités chrétiennes qu'ils enseignaient à ces barbares.

L'imprimerie était à peine fondée à Québec que le Père LaBrosse publiait, en 1767, un abrégé de la doctrine chrétienne dans la langue montagnaise.

De même que toutes les autres inventions dont les peuples modernes s'énorgueillissent, l'imprimerie n'a pas toujours porté de bons fruits. Comme la vapeur et l'électricité, elle a fait ses victimes ; elle a servi de mauvaises causes, et, à côté de l'anoblissement des races auquel elle a puissamment contribué, elle porte aussi le fardeau de la perversité du monde qu'elle a augmentée par la diffusion des idées malsaines et des sentiments pervers.

L'imprimerie a été une arme souveraine entre les mains des éducateurs du peuple ; mais, par contre, combien a-t-elle été terrible sous l'empire des écrivains sans principe et sans honneur ?

Malgré cela, elle n'en reste pas moins selon moi, la plus grande, la plus précieuse et la plus utilitaire de toutes les inventions des temps modernes.

I

L'ECRITURE AVANT L'IMPRIMERIE

Avant l'établissement de l'imprimerie, le seul moyen à la disposition des anciens pour conserver les travaux de leurs écrivains était le manuscrit sous ses diverses formes. Une des plus anciennes manifestations de l'art graphique, c'est le boustrophédon, écriture qui a été en usage dans l'antiquité chez les Etrusques et les Grecs. Ce système d'écriture consiste à tracer de gauche à droite pour la première ligne, de droite à gauche pour la seconde, et ainsi de suite. C'est ce qui a fait dire aux Bénédictins, dans leur *Nouveau traité de Diplomatique*, que cette écriture " caractérise parfaitement l'action du laboureur conduisant une charrue traînée par des bœufs, qui après avoir tracé son premier sillon, en forme un autre à côté, et poursuit de la sorte son travail, jusqu'à ce qu'il ait achevé la ligne." De là l'origine de l'expression boustrophédon, qui vient de deux mots grecs.

Les anciens étaient très versés sur les arts graphiques et on a conservé jusqu'à nos jours des chefs-d'œuvre de calligraphie enluminée. " Il existe à la bibliothèque impériale de Vienne, dit Ludovic Lalanne dans ses *Curiosités bibliographiques*, un feuillet d'environ 58 centimètres de hauteur sur 44 de largeur, et qui contient sur un seul de ses côtés cinq livres de l'Ancien Testament écrit par un Juif, savoir : Ruth, en allemand ; l'Ecclésiaste, en hébreu; le Cantique des Cantiques, en latin; Esther, en syriaque; et le Deutéronome, en français."

" P. Bales, dit le même auteur, célèbre calligraphe anglais, présenta en 1575 à la reine Elisabeth, une bague dont le chaton, de la grandeur d'un demi sou anglais, contenait, écrit d'une manière très lisible, le Pater, le Credo, les dix commandements, deux courtes prières latines, son nom, une devise, le jour du mois, l'année de Jésus-Christ et celle du règne d'Elisabeth."

Ces tours de forces étaient très communs. Je pourrais en mentionner une foule d'autres non moins curieux.

Les anciens ont employé divers moyens pour consigner et conserver les observations qu'ils faisaient. Les Babyloniens se servaient de briques gravées ; les Egyptiens, de tessons ; les Romains, de bronze et d'i-

voire ; les Grecs, les Celtes et les Romains faisaient aussi usage de peaux tannées. Pétrarque avait une veste de cuir sur laquelle il écrivait pendant ses promenades. Nous avons eu aussi les papyrus et les palimpsestes. Les intestins d'animaux, après avoir subi un repassage spécial, servaient souvent de parchemin, avant la découverte de la peau de mouton parcheminée. Zonare raconte dans ses *Annales* que la bibliothèque de Constantinople, avant qu'elle fut incendiée sous l'empereur Basilicus, renfermait l'Illiade et l'Odyssée d'Homère, écrites en lettres d'or sur un intestin de serpent de cent vingt pieds de longueur.

Le parchemin et le vélin succédèrent aux manuscrits sur papyrus.

On a fait usage de toutes sortes de matériaux pour transmettre l'écriture. La toile, les étoffes diverses, la soie ont tour à tour été employées. Boileau n'a-t-il pas consacré ce mode d'écriture par ces vers :

> Prendrai-je son jupon bigarré de satin,
> Qu'ensemble composaient trois thèses de latin,
> Présent qu'en un procès sur un certain privilège
> Firent à son mari les régents d'un collège,
> Et qui sur cette jupe à maint rieur encor,
> Derrière elle faut lire " argumentabor."

L'encre et le papier étaient connus des Romains, sous l'empereur Auguste. Le papier de chiffons remonte vers l'an 1075.

II

JEAN GUTENBERG, INVENTEUR DE L'IMPRIMERIE

L'honneur de l'invention de l'imprimerie revient à Gutenberg dont on a célébré, à Mayence, en 1900, le cinq centième anniversaire de naissance. L'événement a eu du retentissement dans le temps.

Jean Gænssfleisch de Sulgeloch dit Gutenberg est né à Mayence vers 1398 ou 1400. Il descendait de la famille noble de Gænssfleisch. Le nom de Gutenberg a été orthographié de trois ou quatre façons différentes : Gudinberg, Gutenberger, Gutenburch ; mais c'est l'orthographe dont je me sers en tête de ce chapitre qui est la plus universellement adoptée.

Vers 1420, Gutenberg fut forcé de quitter sa ville natale, à la suite d'une révolution qui y éclata, quelque temps après la nomination de Conrad III à l'électorat de Mayence et son entrée triomphale dans sa capitale en compagnie de l'empereur Ruprecht. On

ne connaît rien de ce qu'il fit pendant les quatorze années qui suivirent son départ de Mayence, mais en 1434 on le retrouve à Strasbourg où il s'occupa d'abord du poli des pierres précieuses et des glaces et autres arts tenant du merveilleux. En cette même année, Gutenberg fit arrêter pour dette un nommé Nicolas, greffier de la ville de Mayence, qui se trouvait par hasard à Strasbourg. Mais sur les instances des magistrats de cette dernière ville, qui craignaient des complications sérieuses entre les deux villes, Gutenberg fit relâcher son homme.

Deux ans plus tard, Gutenberg fut traduit devant les tribunaux de Strasbourg, à la demande d'une femme du nom d'Ennel, pour rupture de bans. Les records de ce procès ne nous disent rien de la position sociale de Gutenberg à cette époque. Rien non plus nous fait entrevoir que cette femme ait exercé une influence quelconque dans l'existence de l'inventeur. Elle ne le suivit pas à Mayence lorsqu'il y retourna vers 1440, et elle devait être morte en 1444, car il n'est plus question d'elle dans les documents de l'époque.

En 1436, Gutenberg forma avec Jean Riffe, André Dritzehen et Anton Heilmann, une association pour l'exploitation de certains secrets. Dans l'acte de société qui fut fait par écrit les intérêts étaient divisés

en quatre parts : Gutenberg s'en était réservé deux, et il avait fait souscrire à ses deux associés une somme de 100 florins. Dritzehen étant mort, deux de ses frères réclamèrent de Gutenberg une somme de 100 florins ou leur admission dans la société. Il en résulta, comme ça arrive de nos jours, un procès célèbre grâce auquel nous pouvons donner certains détails intéressants sur l'inventeur des caractères mobiles.

Onze témoins furent entendus de part et d'autres, et Gutenberg fut condamné à payer à chacun des frères de Dritzehen la somme de 15 florins, sur les 100 qu'ils réclamaient. Les pièces de ce procès prouvent clairement que Gutenberg s'occupait d'imprimerie, qu'il avait une presse et des pièces qui servaient à imprimer. Il ressort de la preuve que Gutenberg était un homme de génie et de probité, qu'il avait inventé ou qu'il possédait des connaissances précieuses dans l'art mécanique. Au nombre des témoins comparurent Hans Riffe, maire de Litchtenau, et Antoine Heilmann, un prêteur d'argent. Tous les témoins rendirent hommage à l'honorabilité de Gutenberg, ainsi qu'à son habileté non seulement comme mécanicien, mais comme inventeur. Tous dirent qu'il était un homme d'énergie, un homme supérieur, né pour dominer.

Au quatorzième siècle, la carrière des arts et de la

mécanique n'était pas ouverte à tout le monde, et il était difficile et même dispendieux d'entrer dans ces carrières. L'apprentissage était très long. Il y avait des monopoles à cette époque reculée, et ces monopoles étaient protégés par les lois du temps. Tous les détails de fabrication, de préparation, étaient considérés comme des secrets qui se vendaient très cher et dont ne se départissaient pas ceux qui les détenaient.

C'est dans le dossier de ce procès qu'on trouve la plus ancienne mention d'impressions à l'aide de caractères mobiles. Gutenberg déclare dans son témoignage qu'il possède trois arts distincts : le taillage des pierres, le polissage des miroirs, et le secret d'une invention merveilleuse sur laquelle ses associés fondaient de belles espérances.

Ces faits du plus haut intérêt demeurèrent inconnus jusqu'en 1745, date à laquelle les pièces du fameux procès furent découvertes par l'archiviste Wenkler et et Schœpflin, dans une vieille tour de Strasbourg, le Pfennigthurm. Ces pièces ont été publiées par Schœpflin dans ses *Vindiciæ Typographicæ.* Léon de Laborde, dans son étude sur les *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg,* en a donné une réimpression, avec quelques passages en fac-similé, ainsi qu'une traduction.

Il ne sera pas sans intérêt de citer des extraits de quelques-unes de ces pièces. La première débute ainsi :

" Barbel de Zabern, la mercière, a déposé qu'elle avait, pendant une nuit, causé avec Andres Dritzehen de chose et d'autre, et, qu'entre autres paroles, elle lui avait dit : " Ne voulez-vous pas à la fin aller dormir ? " Mais il lui avait répondu : " Il faut avant que je termine ceci." Alors le témoin parla ainsi : " Mais Dieu me soit en aide, quelle grosse somme d'argent dépensez-vous donc ? cela a tout au moins coûté 10 florins." Il lui répondit et dit : " Tu es une folle, tu crois que cela n'a coûté que 10 florins ? Entends-tu, si tu savais ce que cela m'a coûté en sus de 300 florins comptant, tu en aurais assez pour toute ta vie, et même que cela m'a coûté 500. Et ce ne serait rien, si cela ne devait pas coûter encore, c'est pourquoi j'ai engagé mon avoir et mon héritage. " Mais, dit ce témoin, saintes douleurs, si cela vous réussit mal que ferez-vous alors ? " Il lui rédondit : " Cela ne peut pas nous mal réussir, avant un an révolu, nous aurons recouvré notre capital, et serons tous bien heureux, à moins que Dieu ne veuille nous accabler."

" Femme Ennel, femme de Hanns Schultheiss, le marchand de bois, a déposé que Lorenz Beildeck vint

une fois dans sa maison, chez Claus Dritzehen, son cousin, et lui dit : " Cher Claus Dritzehen, feu Andres Dritzehen avait iiij (quatre) pièces couchées dans une presse, et Gutenberg a prié que vous les retiriez de la presse, et que vous les sépariez les unes des autres, afin que l'on ne puisse comprendre ce que c'est, car il n'aime pas que quelqu'un voie cela." Ce témoin a aussi déposé que, lorsqu'elle était chez Andres Dritzehen, son cousin, elle a aidé à faire cet ouvrage nuit et jour."

" Lorenz Beildeck a déposé que Jean Gutenberg l'envoya une fois chez Claus Dritzehen, après la mort de Andres, feu son frère, pour dire à Claus Dritzehen, qu'il ne devait montrer à personne la presse qu'il avait sous sa garde, ce que ce témoin fit aussi. Il me parla, en outre, et dit qu'il devait se donner la peine d'aller à la presse et de l'ouvrir au moyen de deux vis, qu'alors les pièces se détacheraient les unes des autres. Il devait ensuite placer ces pièces dans la presse ou sur la presse, et personne, après cela, n'y pourrait rien voir ni comprendre."

" Hans Dunne, l'orfèvre, a déposé qu'il avait, il y a trois ans environ, gagné de Gutenberg près de 100 florins, seulement pour les choses qui appartiennent à l'imprimerie."

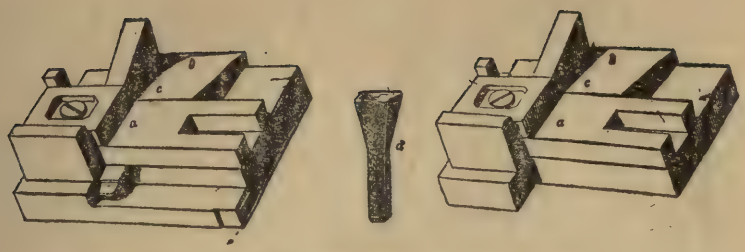

Matrices à caractères primitives.

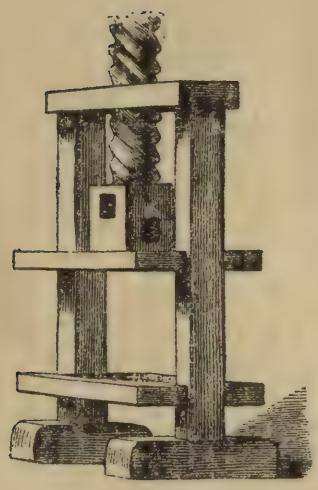

Presse primitive.

" Le texte, parfois fort vague de ces procès-verbaux, dit Lalanne, a été examiné et commenté de cent manières par ceux qui se sont occupés de l'origine de l'imprimerie, chacun cherchant à en tirer parti pour le système qu'il voulait faire prévaloir.

" Les quatre formes dont il est question dans ces pièces étaient-elles mobiles ou fixes ? Schœpflin soutient la première opinion et Fournier la seconde. Etaient-elles métalliques ou xylographiques ? Schœpflin soutient qu'elles étaient de plomb, Fournier et Meerman qu'elles étaient de bois."

Cependant, si l'on examine attentivement les témoignages qui ont été rendus au célèbre procès en question, on conçoit aisément que les impressions que faisait Gutenberg à cette époque devaient être faites avec des caractères métalliques et mobiles. Il a pu se servir de blocs xylographiques, mais il appert par la preuve qu'il avait acheté du plomb et qu'il l'avait fait fondre.

En tous cas, un fait ne peut être contesté : c'est que Gutenberg ait fait, à Strasbourg, des essais d'impressions, quoique les vestiges n'en aient pas été conservés jusqu'à nos jours. Il y a bien, à la Bibliothèque Nationale de Paris, deux gravures sur bois d'une gram-

maire latine dont le caractère ressemble énormément à la Bible Mazarine, mais cette ressemblance, réelle ou imaginée, n'est pas assez forte pour que l'on puisse conclure sûrement que cette grammaire a été imprimée par Gutenberg.

" En outre, il est probable, dit M. de Laborde, qu'il composa en lettres mobiles quelques feuilles d'ouvrages dont il avait le manuscrit à côté de lui : il avait sans doute réimprimé le *Donat* ou quelque autre volume de cette importance, et lorsqu'il s'offrit à ses associés, il pouvait déjà entreprendre un ouvrage autrement considérable, une Bible, par exemple."

Gutenberg avait laissé entrevoir qu'il serait prêt à livrer son invention au public pour l'exposition d'Aix-la-Chapelle qui devait avoir lieu en 1439 ; bien que l'exposition fût retardée d'un an, Gutenberg n'était pas encore prêt en 1440, ce qui découragea ses associés, qui l'abandonnèrent à ses propres ressources.

Il appert par le Livre de cotisations de Strasbourg que Gutenberg était arriéré dans ses taxes, de 1436 à 1440 ; mais en 1443, elles furent payées par Ennel Gutenberg, qui devait être sa femme. Etait-ce la même qui l'avait poursuivi pour rupture de bans ?

Gutenberg vécut pendant plusieurs années à Stras-

bourg. Mais en 1445 ou 1446, selon Lalanne, ou vers 1448, selon Dupont dans son *Histoire de l'Imprimerie*, il retourna à Mayence, sa ville natale, dans l'espérance d'y recevoir plus de secours. En 1450, il s'associa à Jean Fust ou Faust, par un acte dont le texte a été conservé jusqu'à nos jours.

Fust était un riche orfèvre de Mayence à qui Gutenberg confia les secrets de sa découverte, selon quelques-uns ; d'autres prétendent que c'est Fust qui instruisit Gutenberg dans les secrets de la typographie. Cette dernière hypothèse n'est que très peu partagée, et pour cause, car elle n'est étayée sur rien de positif et n'a été invoquée que par esprit de castes.

Fust prêta à Gutenberg 800 florins à six pour cent d'intérêt pour permettre à ce dernier de confectionner les ustensiles nécessaires à l'imprimerie, et, en outre, 300 florins en or pour les frais généraux : l'installation, gages des employés, l'achat du parchemin, etc. Les deux associés devaient avoir parts égales dans les profits, et Gutenberg pourrait dégrever ses outils qu'il avait donnés comme garantie collatérale en remboursant à Fust les 800 florins qu'il en avait reçus.

Mais le succès ne devait pas encore sourire à Gutenberg et il ne fut pas plus heureux avec son associé de

tiuitatis ñuelligabo: et ponã ĩ
lucem scientiã illius. et non pe-
ribo veritatẽ: neq; cum ñuidia

Fac-similé du caractère de la bible dite de 36 lignes.

gentes super quas inuocatũ ẽ nomen
meũ dicit dñs faciens hec Notũ a se-
culo ẽ dño opus suũ. Propter quod
ego indico nõ inquietari eos q̃ ex gen-
tibus uerunt ad deũ sed suadere ad

Fac-similé du caractère de la bible dite de 42 lignes.

Mayence qu'il ne l'avait été avec ses compagnons de Strasbourg. Fust lui intenta un procès en 1445, dont l'acte originale nous a été conservé, par lequel il lui réclamait 2,020 florins. La société fut par le fait dissoute, et Gutenberg fut condamné à payer. Il se trouva dans l'impossibilité de rembourser son créancier.

Fust était un prêteur d'argent, et avant qu'il risque son capital dans une entreprise aussi problématique et inconnue jusqu'alors, Gutenberg avait dû montrer à son bailleur de fonds des pièces d'imprimerie pour l'engager à investir les 300 florins dont il est question, même aux conditions onéreuses que Gutenberg dût accepter.

"Gutenberg, dépouillé, dit Dupont, perdant à la fois l'honneur et le profit de ses travaux, réduit pour ainsi dire à la misère, ne se laissa point abattre par ces nouveaux revers. Grâce au secours de Conrad Humery, syndic de la ville, il monta une nouvelle imprimerie."

Dupont cite comme ayant été imprimée par Gutenberg une Bible dite aux trente-six lignes ; mais Lalanne prétend que le seul monument typographique qu'on puisse lui attribuer est un grand ouvrage in-folio connu sous le nom de *Catholicon*, portant la date de 1460, et intitulé : *Summa quæ vocatur Catholicon, edita a Joane de Janua.*

Mais il dut s'occuper activement d'impressions, s'il faut en croire l'acte de donation qu'il fit, avec son frère, le 20 juillet 1459, en faveur du couvent de Sainte-Claire de Mayence, où leur sœur était religieuse :

" Nous, Henne (Jean) Gensfleisch de Sulgeloch, et nous Friele Gensfleisch, tous deux frères, faisons abandon au couvent de Sainte-Claire, à Mayence, de tous biens qui, par le fait de notre sœur Hebele (Berthe), ont passé à ce couvent, soit par le fait de notre père Henne Gensfleisch, soit par toute autre concession. Et quant aux LIVRES que moi HENNE susdit, ai DONNÉS à la bibliothèque du couvent, ils doivent y rester toujours et à perpétuité ; et je me propose, moi, Henne, susdit, de donner aussi, et sans fraude, à l'avenir, au dit courant, pour sa bibliothèque à l'usage des religieuses présentes et futures, pour leur religion et culte, soit pour la lecture ou le chant ou de quelque manière elles voudront s'en servir d'après les règles de leur ordre, les LIVRES QUE MOI HENNE SUSDIT AI DÉJA IMPRIMÉS A CETTE HEURE OU QUE JE POURRAI IMPRIMER A L'AVENIR, etc."

Cette acte ne serait qu'une supercherie de l'archiviste Bodmann, qui l'aurait fabriquée de toutes pièces, s'il faut en croire les affirmations de G.-A. Schaab, qui a publié, en 1830 et 1831, une histoire de l'imprimerie

en trois volumes. Dupont cite cette acte comme authentique, tandis que Lalanne et plusieurs autres en conteste l'authenticité.

Gutenberg était destiné, comme la plupart des inventeurs,—comme Palissy et Watt, Jacquard et Morse,—à rencontrer de nombreux obstacles sur sa route. En 1462, après que Mayence eût été saccagée par le comte de Nassau, il se réfugia de nouveau à Strasbourg. Mais l'on voit qu'en 1465 il était retourné dans sa ville natale, où il fût reçu au nombre des gentilshommes de la maison d'Adolphe II de Nassau, électeur de Mayence. La patente de cette charge est datée du 17 janvier 1465.

Après son élévation à la gentilhommerie de Mayence, Gutenberg céda son imprimerie à son parent, Henri Bechtermünz, qui commença à Eltvill, sur le Rhin, près de Mayence, sa fameuse édition du vocabulaire latin-allemand, connu sous le nom de *Vocabularius ex quo*, achevé en 1467.

Henri Bechtermünz étant mort pendant l'impression de ce livre, l'imprimerie fut continuée par son frère Nicolas, qui s'adjoignit Wigand Spies D'Ortenberg. Lorsque Nicolas Bechtermünz mourut à son tour, ses héritiers cédèrent le matériel de l'imprimerie aux frères de la vie commune, à Marienthal dans le Rheingau, près d'Eltvill. Le savant Bodmann, dans son

Histoire de Rheingau (en allemand, Mayence, 1819, t. 1, p. 136) cite l'extrait de vente de l'an 1508 d'après lequel cette antique imprimerie fut vendue la même année par les frères de la vie commune à Frédéric Hewman ou Hauman de Miremberg, imprimeur à Mayence.

Gutenberg ne put jouir longtemps de la pension qui lui avait été accordée en récompense de services rendus à l'électeur de Mayence et à son chapître, car il mourut au commencement de l'année 1468. Il fut inhumé dans l'église des Franciscains, à Mayence, et l'inscription suivante, composée par Adam Gelth, rappelle au souvenir du visiteur la mémoire de celui à qui nous devons les bienfaits de l'imprimerie :

In felicem artis impressariæ inventorum
D. O. M. S.
Joani Gensfleisch,
Artis impressoriæ repertori,
De omni natione et lingua optime merito,
In nominis sui memoriam immortalem,
Adam Gelthus posuit.
Ossa ejus ecclesia D. Francisci moguntiva feliciter cubant.

Sur l'heureux inventeur de l'art d'imprimer.
Consacré à Dieu, très bon, très grand,
A Jean Gensfleisch,
Qui a découvert l'art d'imprimer,
Qui a bien mérité de toute nation et de toute langue,
Pour l'immortelle mémoire de son nom,
Adam Gelth a élevé ce monument.
Ses os reposent heureusement dans l'église de Saint-François,
A Mayence.

Gutenberg est reconnu universellement aujourd'hui comme le fondateur de l'imprimerie, et la ville de Mayence comme ayant été le berceau de la typographie. De même que l'honneur d'avoir donné naissance à Christophe Colomb a été réclamé, avec plus ou moins de raison, par une vingtaine de villes jalouses de la gloire de Gênes, et que le berceau d'Homère s'est vu disputé par sept villes, de même aussi l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie a été revendiqué par au moins quinze villes. Tour à tour Mayence, Strasbourg, Harlem, Augsbourg, Bâle, Cologne, Dordrecht, Fletri, Florence, Goude, Kœnisberg, Lubeck, Nuremberg, Rome, Venise, et même Bologne, Schelestadt et Russembourg ont prétendu qu'elles avaient donné naissance à l'imprimerie.

" Mais l'honneur de cette découverte, dit Dupont que j'aime à citer, est resté à Mayence ; les monuments de l'art, les documents de l'histoire, le lui assurent à jamais."

Après la mort de Gutenberg, quelques-uns de ses associés réclamèrent pour eux la gloire d'avoir découvert la typographie ; mais, comme le dit avec raison un bibliographe, " tant que Gutenberg a vécu, ni Jean Fust ni Pierre Schœffer n'ont dit un mot, dans la souscription de leurs ouvrages, qui put attenter à la gloire

de celui qui, en leur communiquant sa découverte, avait fait leur fortune. Mais, plus tard et lorsqu'il ne redoutait plus les dénégations de Gutenberg, Schœffer, dans des vues d'ambitions personnelles, chercha à rapporter tout le mérite de la découverte à lui-même et à son beau-père, (Jean Fust, celui-là même qui avait si malmené Gutenberg). Cependant, son fils, Jean Schœffer, dans la dédicace du Tite-Live en allemand, présenté en 1505 à l'empereur Maximilien I, déclare que l'art d'imprimer fut inventé par Jean Gutenberg, en 1450, et ensuite corrigé par la réflexion, le travail et la dépense de Jean Fust et de Pierre Schœffer à Mayence, d'où cet art s'est répandu dans tout l'univers."

III

LES PREMIERS IMPRIMÉS

Le premier imprimé portant une date, qui ait été conservé jusqu'à nos jours, sont les Lettres d'indulgences du Pape Nicolas V, accordées en 1454 aux fidèles qui aidaient le roi de Chypre à combattre les Turcs. Les dix-huit exemplaires que l'on connaît de ces Lettres portent indifféremment les millénismes de 1454 et 1455. M. Théo. L. DeVinne, le bibliophile new-yorkais, dans une étude sur Gutenberg publié dans le *Scribner Magazine* de mai 1876, donne un fac-similé d'une de ces Lettres datée de Mayence du dernier jour de décembre 1454, dont l'original est conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. Et il ajoute : " Les endroits où elles étaient vendues étant insérés par le vendeur, nous découvrons qu'elles ont dû être en vente sur un très grand territoire, car une fut publiée à Copenhague, une autre à Nuremberg, et une autre à Cologne.

L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale porte une annotation dans la marge qui nous fixe sur le prix de vente : trois florins seulement.

L'on concède généralement comme étant le premier ouvrage important, portant une date, un psautier, connu de nos jours sous le nom de *Psautier de Mayence*, et imprimé par Fust et Schœffer en août 1457. C'est un grand volume in-folio, que l'on considère comme un chef-d'œuvre en son genre. Il se compose de 173 feuillets, il est orné de 288 lettres initiales délicatement gravées sur bois et tirées en rouge lorsque les ornements sont bleus, et en bleu lorsque les ornements sont rouges. La lettre ornée de la première page est plus grande que les autres et elle est tirée en trois couleurs : bleu, rouge et pourpre. Elle mesure, en y comprenant les ornements, 92 millimètres de hauteur sur 108 de largeur. C'est la lettre B entourée de feuillage et de fleurs, à travers un des jambages un lévrier poursuit une perdrix qui s'envole. Au verso du dernier feuillet, imprimé en rouge, on lit la souscription suivante :

Presens spalmorum (pour Psalmorum : on faisait déjà des fautes typographiques) *Codex.. per Johannam Fust, civem Maguntinum. Et Petrum Schœffer de Gernszheim. Anno Domini, millesimo CCCCLVII, in vigilia Assomptionis.*

La faute typographique a été corrigée dans la seconde édition, publiée en 1459.

Vniuersis Christifidelibus presentes litteras inspecturis **Paulinus** Clarissimi Cypri Ambasiator et procurator generalis Serenissimi Regis Cypri in hac parte Salutem in domino Cum Sacratissimus Xpo pr et domino nro domino Nicolao diuina prouidentia papa pro affectione Regni Cypri misericorditer operatus contra perfidissimos crucis xpi hostes Theucros et Saracenos gratis concessit omnibus xpifidelibus obtulerit operiturus ipos per aspersionem sanguis dni nri ihu xpi pie exhortando qui infra triennium a prima die Maii anni dni Millesimi Quatercentesimi incipiendum pro defensione catholice fidei et Regni predicti de facultatibus suis magis vel minus prout ipsos videbitur scientiis prouidis vel piis statuis pie erogauerint vt Confessores ydonei seculares vel Regulares per ipsos eligendi confessionibus eorum audiens pro missis etiam Sedis Apostolice reservatis excessibus crimibus atque delictis quantucumque grauibus pro una vice tantum debitam absolutionem impendere et penitentiam salutarem imungere secundum id huiusmodi poterit ipsos a quibuscumque excommunicationum suspensionum et Interdicti aliisque sententiis censuris et penis ecclesiasticis a Jure vel ab homine promulgatis quibus forsan innodati existunt absoluere. Iniuncta pro modo culpe penitentia salutari vel alius quod de Jure fuerint iniungendum ac eis vere penitentibus et confessis vel si forsan propter amissionem loquele aut fateri non poterint signa contritionis ostendendo plenissimam omnium peccatorum suorum de quibus ore confessi et corde contriti fuerint Indulgentiam ac plenariam remissionem semel in vita et semel in mortis articulo ipsis auctoritate apostolica accedere valeant. Satisfactione pro eos facta si supervixerint aut pro eorum heredes si tunc contingerit Sicque post indultum decessum pro vno anno singulis sexuis sextis vel quadam alia die iejunii legitimo impedimento ecclesie precepto Regularis observantia prima iniuncta voto vel aliis non obstantibus. Et ipsis impeditis in dicto anno vel eius parte anno sequenti vel alias quam primum poterint iejunabunt. Et si in aliquo anno vel eorum parte dictum iejunium commode adimplere nequiuerint Confessor ad id electus sit alia commutare poterit caritatis opera que apti facere etiam teneantur Dummodo tamen ex confidentia confessionis huiusmodi quod absit peccare non presumant aliquam dicta concessio quo ad plenariam remissionem in mortis articulo et remissio quo ad pena ex confidentia vt premittitur commissa nullum sint roboris vel momenti Et quia deuotis Judeuis ott von aspach

Juxta dictum indultum de facultatibus suis pie erogauit [illegible] mento huiusmodi indulgentiis gaudere debet In cuius testimonium Sigillum ad hoc ordinatum presentibus litteris testimonialibus est apensum Datum Magunctie sub anno dni Millesimo Quatercentesimo die vero vltima Mensis decembris

Forma plenissime absolutionis et remissionis in vita

Misereatur tui ac dns noster ihesus xpus per suam sanctissimam et piissimam matrem te absoluat Et auctoritate ipsius beatorumque petri et pauli apostolorum eius ac auctoritate apostolica michi commissa et ubi necessa Ego te absoluo ab omnibus penis tuis peccatis confessis et oblitis Etiam ab omnibus casibus excessibus criminibus atque delictis quantucumque grauibus Sedi apostolice reservatis Necnon a quibuscumque excommunicationum suspensionum et interdicti aliisque sententiis censuris et penis ecclesiasticis a Jure vel ab homine promulgatis si quas incurristi dando tibi plenissimam omnium peccatorum tuorum indulgentiam et remissionem Inquantum claues sancte matris ecclesie in hac parte se extendunt. In nomine patris et filii et spiritus sancti amen.

Forma plenarie remissionis in mortis articulo

Misereatur tui ac dns noster ut supra Ego te absoluo ab omnibus penis tuis peccatis confessis et oblitis restituendo te vnitati fidelium et sacramentis ecclesie Remittendo tibi penas purgatorii quas propter culpas et offensas incurristi dando tibi plenariam omnium peccatorum tuorum remissionem. Inquantum claues sancte matris ecclesie in hac parte se extendunt. In nomine patris et filii et spiritus sancti amen.

Jo. abbas monasterij sancti burchardi ad [illegible] promissa [illegible] Deputatus

Lettres d'Indulgences, 1454.

Cependant, il existe des imprimés plus anciens, mais ne portant pas de date. La Bible dite de Gutenberg ou de Mayence a été imprimée à Mayence, par Gutenberg, entre les années 1453 et 1455. C'est du moins ce qu'il ressort du travail très élaboré et très documenté, publié à Berlin, en 1890, par Karl Dziatzko, sur la Bible de Mayence et la Bible Mazarine. La Bible Mazarine, ou de 42 lignes, serait donc moins ancienne que la Bible de Mayence, ou de 36 lignes.

Avant d'aller plus loin, je dirai qu'on désigne ainsi ces deux bibles par le nombre de lignes qu'elles renferment par colonnes. D'après le bibliographe Hain, la Bible Mazarine aurait été imprimée à Bamberg en 1461.

On connaît au-delà de trente exemplaires de la Bible de Mayence. Voici la liste des trente heureux possesseurs, elle ne manque pas d'intérêt :

EXEMPLAIRES SUR VÉLIN

1. Bibliothèque Nationale, Paris.
2. Bibliothèque Royale, Berlin.
3. British Museum, Londres.
4. Robert Hoe, le célèbre fabricant de presses rapides, de New-York.
5. Bibliothèque de Leipzig.

6. Henrich Klemm, Dresde.
7. Bibliothèque de Dresde, (un fragment seulement.)
8. John Pierpont Morgan, New-York.

EXEMPLAIRES SUR PAPIER

1. Bibliothèque Nationale, Paris.
2. Bibliothèque Mazarine, Paris.
3. Bibliothèque Impériale, Vienne.
4. Bibliothèque Publique, Trèves.
5. Bodleian Library, Oxford.
6. Advocates' Library, Edimbourg.
7. George III Library, British Museum, Londres.
8. Bibliothèque du duc de Devonshire.
9. Rylands Library, Manchester.
10. Bibliothèque de l'Université de Gottinhen.
11. Lenox Library, New-York.
12. Bibliothèque de John Fuller.
13. Lloyd's Library.
14. Bibliothèque de Munich.
15. Bibliothèque de Leipzig.
16. Bibliothèque de Francfort.
17. Hanover Library.
18. Bibliothèque de l'empereur de Russie.
19. Bibliothèque de Mayence.
20. Huth Library.

21. J. W. Ellsworth, riche marchand de charbon de Chicago.

22. Theodore Irwin, Oswego, N.-Y., (513 feuillets seulement.)

Dans l'espérance d'intéresser mes lecteurs, je dirai un mot des prix auxquels la Bible de Gutenberg s'est vendue depuis quelques années.

En 1884, l'exemplaire de sir John Thorold fut acheté par Bernard Quaritch, le célèbre libraire de Londres, mort depuis quelques années, pour 3,900 louis, soit environ $18,950.00

Le duc de Sussex avait payé son exemplaire 160 guinées. A la vente de ses livres, en 1844, l'évêque Daly, de Cashel, en devint l'acquéreur pour 190 louis, et en 1854, Quaritch l'acheta pour 595 louis. Cet exemplaire passa entre les mains du comte de Crawford, et Quaritch le racheta, en 1888, pour 2,650 louis.

A la vente de la bibliothèque Perkins, Quaritch en acheta un autre exemplaire sur papier pour 2,690 louis.

Au mois de janvier 1897, Quaritch en offrait un exemplaire sur papier pour 4,000 louis. Cet exemplaire avait apparteuu à Johann Vlyegher, d'Utrecht. A la fin des deux volumes on trouve une déclaration testamentaire, signée par Johannes Roberi, notaire public

Incipit prologus sancti hieronimi presbiteri in parabolas salomonis
ingat epistola quos iugit sacerdotum: nunq carta non diuidat: quos
xpi uelit amor. Commentarios in osee
amos. et zacharia malachia. quoq;
posui. Scripsisse: si liuisset pre uali
tudine. Mittis solacia sumptuum
notarios uros et librarios sustinea
as: ut uobis pocissimu urm deluder
ingeniu. Et ecce et lacere freques curta
dulsa posciu: quasi aut equu sit me
uobis eluciendis alios laborare: aut
in ratione dari et accepti. uiuq; prece
uos obnoxi sim. Itaq; loga egrota
tione fractus. ne penitus hoc anno re
cideri. et apud uos mutus esseu. tidui
opus nomini uro consecrau. interpe
tationem uidelicet libri salomonis no
luminu: mishloth qd hebrei parabolas
uulgata editio pubia uocat: cohelet
que grece ecclesiasten. latine oratorem
possum dicere: sirachim. qd i lingua
ram uertit cantica canticorum. Fertur et
panaretos. ihu filij sirach liber: et ali
pseudographus. qui sapientia salo
monis inscribit. Quorum priorem hebra
icum reperi. no ecclesiasten ut apud la
tinos: sed parabolas inscriptu. Cui iudi
cat ecclesiastes. et canticum canticorum: ut
similitudine salomonis. no solu nu
mero librorum: sed etia materiaq; gene
re conquarere. Secundus apud hebreos
nullus est: quia et ipse stilus grecam
eloquentia redolet: et nomulli scriptor
uerum hunc esse iudei filiorum affirmat.
Sicut ergo iudith et tobie et macha
beorum libros legit quidem eos ecclia. sed
inter canonicas scripturas no recipit:
sic et hec duo uolumina legat ad edi
ficationem plebis: no ad auctoritatem
ecclesiasticorum dogmatum firmandam.
Si ciu sane septuagina interpretum
magis editio placet: habet ea a nobis
olim emendata. Neq; enim nouas sit au
dimus: ut veteres destruamus. Et tamen cu
diligentissime legerit. sciat magis ura
scripta intelligi: que no in medio uas
ra mistica macuerit: sed stratim de preto
puritissime emendata esse: suu saporem se
uauerit. Incipiunt parabole salomonis

Parabole salomonis
filij dauid regis israel:
ad sciendam sapientiam et disciplinam: ad
intelligenda uerba
prudentie et suscipiendam eruditionem doctrine: iustitiam
et iudicium et equitatem: ut detur parulis
astutia: et adolescenti scientia et intellectus. Audiens sapiens sapiencior erit: et
intelligens gubernacula possidebit. Ad
aduertere parabolam et interpretationem: uerba sapientium et enigmata eorum.
Timor dni principium sapiente. Sapientiam autem et doctrinam stulti despiciunt.
Audi fili mi disciplinam patris tui et ne
dimittas legem matris tue: ut addantur
gratia capiti tuo: et torques collo tuo.
Fili mi si te lactauerint peccatores: ne acquiescas eis. Si dixerit uenite nobiscum
insidiemur sanguini: abscondamus uti
culas eorum in iustum frustra. deglutiamus eu sicut infernus uiuentes et integros: quasi descendentes in lacum: omnem
pretiosam substantiam reperiemus: implebimus
domos nras spolijs. sortem mittite no
biscum: marsupium sit unum omnium
nrum: fili mi ne ambules cu eis. Prohibe pedem tuu a semitis eorum. Pedes
enim illorum ad malum currunt: festinant ut
effundant sanguinem. Frustra autem
iacit rete ante oculos penatorum. Ipsi et
contra sanguinem suum insidiantur: et

Une page de la Bible Guttenberg.

à Utrecht, attestant que Vlyegher, en sa présence, et en présence de deux témoins, léguait cet exemplaire au couvent de Sainte-Marie, à Zural, près d'Amesford, où il devait être enchaîné pour toujours. Cet exemplaire est relié luxeusement par le célèbre relieur parisien Thouvenin.

A la vente de la bibliothèque du comte d'Ashburnham, en 1892, Quaritch acheta l'exemplaire de ce dernier au prix de $20,000 pour le compte de Robert Hoe, de New-York. Cet exemplaire renferme deux feuilles en facsimilé. Il avait été volé, en 1793, à la bibliothèque de l'Université de Mayence, par Merlin de Thionville, qui le vendit à un libraire de Londres du nom de Nicol.

Henrich Klemm, de Dresde, a payé son exemplaire 66,000 marcs, soit $16,500.

Ces renseignements que je pourrais multiplier, sont suffisants pour faire voir quel prix on attache aux premiers-nés de l'imprimerie, et sont de nature, je n'en doute pas, à faire rêver la plupart de mes lecteurs. Je ne m'en cache pas, je devins rêveur moi-même, et le bibliophile qu'il y a en moi—vilaine manie pour un gueux de ce pauvre pays—sent son sang bouillir dans ses veines et sa convoitise s'allumer furieusement.

Mais le *Psautier de Mayence* a-t-il réellement été

imprimé avec des caractères mobiles ? Ces caractères étaient-ils en plomb ou en bois ? Grosse question, qui a été longtemps débattue, et sur laquelle les bibliographes n'ont pas pu s'acccorder.

Van-Praet se prononce en faveur de caractères mobiles en bois, dont le nombre a dû être considérable. Il en rentrait 640 dans une page et 2560 par feuille. Brunet est du même avis ; mais Didot, qui a fait une étude élaborée de cette question, prétend que les caractères étaient de métal et qu'ils avaient été fondus d'après le procédé de Gutenberg.

Fust et Schœffer publièrent les ouvrages suivants :

Guilelmi Durandi rationale devino rum officiorum. 1459. In-folio.

Cet ouvrage est un chef-d'œuvre de typographie, et selon certains auteurs, il serait le premier ouvrage portant date imprimé avec des caractères mobiles de fonte.

Constitutiones Clementis papæ V. 1460. Grand in-folio.

Biblia latina vulgatæ editionis. 1462. 2 vols. Grand in-folio.

Le premier genre de caractères employés fut le genre gothique, comme on peut le voir par les fac-similés que

Vt posset uuere m vos ignitos serpentes
Sicut oli m pterisset vos ubi ij dicetes
Vt possit vos mersge p impios leones
Sicut oli i sanctaria regis salomonis cōtrere dēo
Vt possit vos dilacerare p impiorū velox tēres
Sicut oli quadraginta puerorū elizei deridentes
Vt possit vos cū clypeorū flagellare a gaulmē
Vt cū antiochū pterfactōe a mulū necare
Vel posset vos gaudere p subitū lepū
Sicut oli pauciū yerhi a sorores moysi maris
Vt posset vos gaudere exclare et acrius
Sicut sub elyzeo pauci fuit expedito dexilia
Vt possit oim dēm bmchia aida facē a idumē
Sicut oli ferit regi ieroboā i bethel mē altare
Vt possit oia vū glomere deiū bmisi
Vt gladius i exercitu iorū ōes cordas arcui
Vbi hijs a similibus si velit possit se defendere
Sz nō mīs nisi ad modicū vōs prosternere
Hoc fāt ut ostenat se velle mortē inferre
Si ā velit nō possendo eū cuge nec tenere
Cū igit ppis ostendēs suū victoriū a potēciū
Dedit ei re' regredi a se ascendi liberū
Hec victoria hostiū ppi ifā ēdata
Fuit oli i saptos a sangar a david pugnando
Sansson cū mādibula prostrauit mille viros
Iudicū xiij° capt°

Et sangar cū vomere iceras serpentes viros
Sz istī dei adiutorio tot hostes pstruerūt
nō igit miz q cū ppo ōes hostes eis cōmiscēt
Septuā regē david tenerunt ligni bmedm di
Qui occidēs viros vno ipetu occidit
Vernuall ligni dū tāgit mollissim vidēt
Sz dū tāgit durissimū lignū pforare ghibet
Sic david cū ēt mē dolentes nullū eo minor
Sz i iudicio a gā hostes i ppio nullū eo durior
Sic ppis i ij mūdo ēt mitissim a pacientissim
In iudicio āt cū hostes tuos. erit districtissim
Cū verlabat eni mānere nec iertis iarum
Et tristitiis a vilē tractare ut vermis
Vt videt humilis deplāgere m psalmo
Ibi de se dicit ego sum vermis a nō homo
Dicē āt nō tū dmis sz bmiuli ligni
Quia i ligno crucis occiderunt eum maligni
Cōueniēt eā tenerim appellare
ita cuo sua tenerēa a nobilissima ē gpbare
Et ipse cuo sua nobilior erat a tenerior
Ipso passio sua ēt grauior a asperior
Et iō damas i tenis ad ōes ttifestes p vū
Vt attēdās a videt vmq videtis dlem penā
O bone ihū da nobis ita tuū amarū penā videre
Vt tecū mereamur i patria vmē a gaudere
Iudicū xiij° capt°

Une page du "Catholicon".

nous donnons avec cette étude. Les bibliographes français appellent ces caractères *lettres de somme*, et les Anglais les désignent sous le nom de *black-letters*. Les caractères italiques sont d'origine italienne, de là leur nom. On les a quelques fois nommés vénitiens parce que les premières matrices de ce genre de caractères furent fabriquées à Venise. Les lettres aldines ont été inventées par Alde Manuce.

C'est en 1472 que le caractère romain fut introduit en Allemagne par Gunther Zainer. La forme du caractère tel qu'il s'emploie de nos jours est attribuée au célèbre graveur Nicolas Jenson.

Au quinzième siècle, comme on peut le constater en examinant des ouvrages de cette époque, l'u et le v sont employés indistinctement, ainsi que l'i et le j. Les diphtongues sont remplacées tout simplement par l'e ou l'a, selon le cas.

Les plus célèbres éditions anciennes sont, par ordre de date, les éditions aldines, elzéviriennes, d'Abraham Wolfgank, et celles des Estiennes.

Alde l'ancien et Paul Manuce, son fils, six des douze Elzévirs qui furent imprimeurs, Isaac, Bonaventure, Abraham, Jean, Louis et Daniel, et la famille des Estiennes, ont laissé un grand nombre de chefs-d'œuvre

typographiques. La plupart de leurs nombreuses publications sont recherchées aujourd'hui par les bibliophiles et se vendent assez chères lorsqu'elles viennent sous le marteau du commissaire-priseur.

Telle a été l'origine de l'imprimerie, dont les débuts difficiles nous sont plus ou moins connus, et tels sont les premiers imprimés qui nous ont été conservés jusqu'à nos jours.

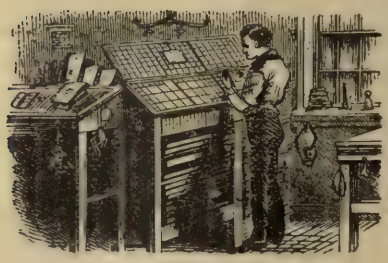

IV

DÉVELOPPEMENTS DE L'IMPRIMERIE

Mayence est reconnue comme ayant été le berceau de l'imprimerie. Les historiens sont tous d'accord sur ce point.

Viennent ensuite Bamberg, en 1461 ; Strasbourg, Cologne et Rome, 1465 ; Venise et la France, 1469 ; Metz, Bologne, Ferrare, Florence, Naples et Pavie, 1471 ; Alosh et Anvers, 1472 ; Bruges, Bude, Messine, Utrecht et Lyon, 1473 ; Bâle, Valence, Bruxelles, Gênes, Turin, Westminster et Pilsen, 1474 ; Séville, 1475 ; Angers, 1476 ; Delft et Palerme, 1477 ; Genève, Prague, Chablis et Vienne, 1478 ; Lérida, Nimègue et Poitiers, 1479 : Saint-Alban, Leipzig, Londres et Caën, 1480 ; Salamanque, 1481 ; Vienne, 1482 ; Leyde, Pise et Troyes, 1483 ; Chambéry, Rennes et Loudiac, 1484 ; Ratisbonne et Salins, 1486 ; Munich, Tolède et Abbeville, 1486 ; Gaëte et Besançon, 1487 ; Toulouse, 1488 ; Lisbonne, Pampelune, Orléans et Haguenau, 1489 ; Dôle, 1490, etc.

Quant à l'origine de l'imprimerie en Amérique, nous sommes encore vis-à-vis de disputes entre écrivains. Isaiah Thomas, dans son *History of Printing in America*, tome II, page 510 ; Brunet dans son *Manuel du Libraire et de l'amateur de livres*, tome II, page 504 ; et Horne dans son *Introduction to the Study of Bibliography*, tome I, page 506, regardent comme le plus ancien livre qui ait été imprimé en Amérique le *Vocabularia en lengua Castellana y Mexicana* du R. P. de Molina, publié à Mexico, en 1555.

Fac-similé de la satire de Holbein

Mais s'il faut en croire un extrait du *Theatro ecclesiastico de las Indias Occidentales*, par G.-E. Gonzales de Avila, Thomas, Brunet et Horne seraient dans l'erreur,

Jean Fust ou Faust.

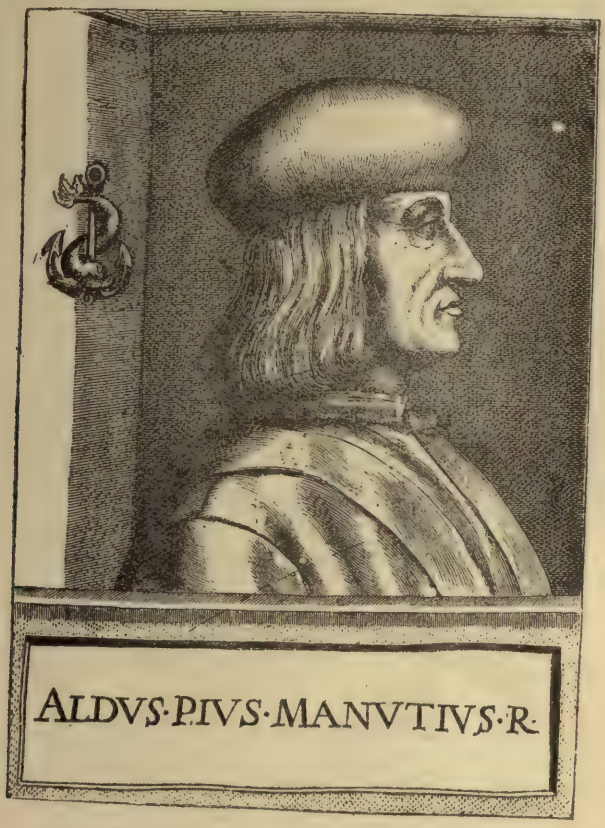

Alde L'Ancien.

Pierre Schœffer.

Paul Manus.

et plusieurs autres après eux. Nous lisons, en effet, à la page 23 du tome I de cet ouvrage, la note suivante :

"En 1522, le vice-roi D. Juan de Mendoça introduisit l'imprimerie à Mexico. Le premier imprimeur fut Jean Pablos, et le premier ouvrage qu'il publia fut *L'Eschele Céleste*, de Fr.-Jean Climaque, qui fut traduit en Espagnol par Fr. Juan de la Melenda, religieux dominicain."

Le premier ouvrage imprimé en Amérique serait donc cette *Echele Céleste*, et le premier imprimeur Jean Pablos.

La première ville des Etats-Unis où l'imprimerie fut établie est Cambridge, dans l'état de Massachusetts, et le premier imprimeur est Stephen Daye. Son premier-né est une brochure intitulée : *The freeman's Oath.* Elle fut publiée en 1639. En 1649, Samuel Green, imprimait dans la même ville une plaquette in-quarto de 44 pages, et intitulée : *A Plateform of Church Discipline.*

Viennent ensuite par ordre chronologique : à Boston, John Foster, 1674 ; aux environs de Philadelphie, William Bradford, en 1687 ; à Philadelphie, le même, en 1689 ; à New-York, le même qui avait quitté Philadelphie, en 1693 ; à New-London, Connecticut, Thomas Short, en 1709 ; à Annapolis, Maryland, William Parks,

en 1726 ; à Williamsburg, Virginie, le même qui avait quitté Annapolis, en 1729 ; à Charleston, Caroline du Sud, Eleazar Philips, en 1730 ; à Newport, Rhode-Island, James Franklin, frère de Benjamin Franklin, en 1732 ; à Woodbridge, New-Jersey, Samuel Parker, en 1752, etc.

Au Canada, si nous tenons compte de toutes les provinces qui forment aujourd'hui la Puissance, c'est à Halifax à qui revient l'honneur d'avoir été la pionnière de l'imprimerie. En effet, dès 1757, John Bushell imprimait un petit journal intitulé : *The Halifax Gazette.* Cette publication ne parut que quelques mois, mais fut de nouveau ressuscitée en 1760. Après la mort de Bushell, arrivée à l'automne de 1760, la publication en fut continuée en 1761, par Anthony Henry. Le tirage de cette gazette était de 75 exemplaires en 1765. En 1770, Henry changea le titre de son journal en celui de *The Nova-Scotia Gazette, and the Weekly Chronicle.* La *Gazette* cessa de paraître vers 1800.

Le premier journal de Québec fut la *Gazette de Québec*, en 1764 ; et à Montréal, la *Gazette de Montréal*, en 1775. Le premier était publié par William Brown et Thomas Gilmore ; et le second, par Charles Berger et Fleury Mesplet.

La première brochure connue imprimée au Canada, est sortie de la presse de Bushell, à Halifax, en 1753. Elle est intitulée : *Treaty, or, Articles of Peace and Friendship renewed, between His Excellency Peregrine Thomas Hopson, Esq., captain general and governor in Chief, in and over His Majesty's, Province of Nova Scotia or Acadie, etc., and Major Jean Baptiste Cope, Chief Sachem of the tribe of Mickmack Indians, etc.* Cette plaquette n'a que quatre pages in-folio.

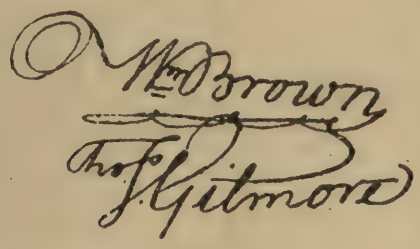

Signature de Brown et Gilmore.

L'introduction de l'imprimerie dans la province de Québec paraît remonter à 1764, d'après la plupart des écrivains qui se sont occupés de la question, et qui s'accordent à dire que le premier imprimé est le numéro prospectus de la *Gazette de Québec*, publié le 21 juin 1764. Cependant, M. Philéas Gagnon est d'opinion qu'il y a eu des imprimés canadiens avant cette date. D'après lui, il y aurait eu au moins un atelier typogra-

phique en Canada, quelque temps avant la cession. Deux mandements de Mgr de Pondbriand, l'un du mois d'avril et l'autre du mois d'octobre 1759, ont apparemment été imprimés au pays.

" D'après moi, écrit M. Gagnon, dans une note de son *Essai de Bibliographie Canadienne*, ces deux mandements ont été imprimés dans le pays : d'où il faudrait conclure qu'il y a eu ici une imprimerie avant celle de Brown & Gilmore, en 1764.

" Chacun de ces mandements est imprimé sur une feuille volante, in-folio, de la dimension de 13 x 8½ pouces."

Le premier de ces mandements aurait été imprimé à Montréal, et le second, à Québec.

M. Gagnon a publié, au sujet de ces deux mandements—qui seraient les deux premiers nés de l'imprimerie canadienne,—des notes si intéressantes que je crois devoir les reproduire in extenso :

" En novembre 1887, écrit-il dans l'ouvrage précité, j'avais le plaisir de passer une couple de jours en compagnie du vénérable et érudit curé Bois, à Maskinongé. Ce bon vieillard, si bien renseigné sur l'histoire du Canada, me permit de feuilleter ses cahiers de notes manuscrites, recueillies depuis un grand nombre d'an-

nées. Ce fut dans l'un de ces cahiers que je vis pour la première fois, qu'on avait imprimé quelques mandements des évêques de Québec, en ce pays, avant la conquête, sur une presse que possédait l'évêque de Québec, et qui lui avait été donnée par le roi de France.

" Quelques semaines plus tard, après avoir fait de nombreuses recherches, je découvris enfin l'existence des deux mandements dont je viens de parler. Jusqu'à preuve du contraire, je crois pouvoir affirmer que l'impression de ces pièces fut faite ici, au pays, aux dates mentionnées. En effet, pourquoi ces mandements auraient-ils été imprimés après coup ?

" Il est vrai que cette assertion—qu'il y aurait eu ici une imprimerie avant celle de Brown et Gilmore, en 1764—dérange un peu les données admises jusqu'à ce jour, sur l'origine de l'imprimerie en ce pays ; mais je ne vois pas pourquoi l'on aurait pas pu se tromper sur ce sujet comme sur bien d'autres. On a bien cru jusqu'à il y a un certain nombre d'années, que le *Nehiro Iriniui* du Père Labrosse, imprimé à Québec en 1767, était le premier volume imprimé au Canada, néanmoins nous en connaissons plusieurs autres qui le précèdent.

CATECHISME
DU
DIOCESE
DE
SENS.

Par Monseigneur JEAN-JOSEPH LANGUET, Archevêque de Sens.

A QUEBEC

Chez Brown & Gilmore, Imprimeurs de la Province. M,DCC,LXV

En effet, le premier volume imprimé en Canada, c'est le *Catéchisme de Sens*, par Mgr Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens. Il fut publié à Québec, chez Brown et Gilmore, imprimeurs de la Province, en 1765, et tiré à 2000 exemplaires. C'est un petit volume de 177 pages et malgré son tirage relativement considérable pour l'époque, il n'est pas facile, aujourd'hui, d'en trouver des exemplaires parfaits.

" De plus, continue M. Gagnon, je crois qu'il pourrait bien y avoir eu à cette même époque, d'autres mandements imprimés, à part les deux mentionnés plus haut, car on voit Knox, dans son journal des opérations militaires de 1759 (vol. 2, p. 103), en reproduire un, du 18 avril 1759, dans toute sa longueur. C'est le même document que l'on retrouve à la page 134 du volume deuxième de la collection des mandements des évêques, publiée en 1888. L'évêque Pontbriand parle encore dans celui-ci, des préparatifs immenses que fait l'ennemi pour prendre le pays ; mais il en parle d'une manière qui démontre que le danger est encore bien plus évident et plus certain qu'il ne l'était dans le premier mandement cité, qui ne porte pas de date ; d'où je conclus avec assez de raison, que le premier de ces mandements, non daté, fut publié vers le commencement d'avril 1759. Si je parle ici de ce mandement,

que Knox cite au long dans son ouvrage, c'est que suivant moi, il semble bien douteux que Knox eût pu facilement venir en possession d'un mandement de l'évêque de Québec, s'il n'eût pas été imprimé ; car enfin, nous ne voyons pas nulle part dans l'histoire qu'il se soit établi des relations bien intimes entre l'armée anglaise et les curés de cette époque qui cependant étaient les seules personnes en état de lui en fournir une copie manuscrite ; étant imprimés, ces documents pouvaient alors facilement tomber entre les mains des laïques. D'ailleurs, du fait qu'il y a déjà deux de ces documents, imprimés cette même année, ne peut-on pas conclure que celui-là aussi a été imprimé comme les deux autres ?

" Il se trouve aussi, entre les mains des collectionneurs de papier-monnaie, certaines pièces imprimées qui avaient cours à la même époque, et qu'on peut appeler des *reconnaissances* ou *lettres de crédit*, dont Bigot fit un grand usage pour faire ses paiements. L'aspect de ces " reconnaissances " n'a rien qui nous éloigne de croire qu'elles aient été imprimées au pays.

" Toujours pour appuyer mon avancé, je reproduirai ici quelques extraits d'une correspondance parue dans *L'Union Libérale* (Québec, 28 décembre 1888), qui se rapporte précisément à la découverte de ces deux

imprimés qui venaient d'être portés à la connaissance du public.

" Dans le récit de son voyage en Amérique, Kalm dit, à la date du 21 août 1749, : " Il n'y a pas d'imprimerie maintenant en Canada, quoiqu'il y en ait eu autrefois."

" Kalm pêche ici par concision. Il aurait fallu nous dire jusqu'à quelle année remontait cet " autrefois. " Car j'ai une certaine répugnance à croire aux imprimeries qui auraient existé sans imprimeurs ni imprimés.

" Quelques mois avant la date où Kalm disait : " il n'y a pas d'imprimeries maintenant au Canada, " le ministre de la marine écrivait au marquis de la Jonquière (4 mai 1749) : " Monsieur de la Galissonnière a proposé d'établir une imprimerie dans la colonie ; laquelle il représente devoir y être d'une grande utilité pour la publication des ordonnances et des règlements de police. Le roi ne jugeant pas à propos de faire la dépense d'un pareil établissement, il faut attendre que quelque imprimeur se présente pour y pourvoir, et dans ce cas j'examinerai à quelles conditions il pourrait convenir de lui donner un privilège."

" En voilà assez pour rendre peu probable l'existence d'une imprimerie avant l'année 1749. En effet, il s'agit

ici à proprement parler de l'établissement d'une imprimerie dans la colonie ; autrement, monsieur de la Galissonnière aurait demandé au roi de remettre sur pied une institution déjà existante ; et en vigueur les privilèges déjà accordés. Comment aurait-il pu vraisemblablement exister une imprimerie autrefois, lorsque, pour en établir une, le roi semble attendre le moment où un imprimeur se présentera pour s'engager à faire les dépenses d'un pareil établissement ? C'était pour le ministre de la marine, une belle occasion de parler de cette imprimerie d'autrefois, si réellement elle avait eu vie, de nous dire si elle avait été supprimée et pourquoi, etc.

" Nous voilà arrivé au point culminant !

" J'affirme qu'il y a eu une imprimerie à Québec avant celle de William Brown. Je prouve cet avancé au moyen d'imprimés qui nous sont restés.

" Dans le cours de l'année 1759, dite l'année du siège, Monseigneur de Pontbriand a adressé au clergé et aux fidèles deux mandements imprimés : l'un donné vers le mois de mai, l'autre le 28 octobre.

" L'aspect typographique seul de ces mandements fait présumer le lieu de leur origine. En effet, ils portent un certain cachet qui les fait reconnaître pour des gens du pays.

" Mais la preuve la plus convaincante en faveur d'une presse qu'aurait possédé Monseigneur de Pontbriand, c'est la nature même des sujets traités dans ces deux mandements." (Gagnon. *Essai de Biblioqaphie Canadienne*, pages 381-385.)

En effet, on n'a qu'à lire ces mandements attentivement pour se convaincre qu'ils n'ont pas pu être imprimés en Europe. Afin de le démontrer d'une manière plus absolue, je vais reproduire in extenso le premier de ces mandements, en appelant l'attention de mes lecteurs sur les endroits qui nous portent à supposer, sans l'ombre d'un doute, par leur nature, l'existence d'une imprimerie à cette époque, au Canada.

Pour le vulgaire, ces citations peuvent sembler oiseuses ; mais pour le chercheur qui aime à voir toutes les assertions soutenues par des documents ou des preuves irréfutables, ces reproductions ont une valeur réelle. Quiconque écrit sur l'histoire doit faire connaître les sources où il puise ses renseignements et au besoin citer amplement les documents sur lesquels il se base pour appuyer ses assertions.

Le mandement qui suit a dû être fait à la fin du mois d'avril ou au commencement de mai 1759 :

" HENRI MARIE DUBREUIL DE PONTBRIANT, par la Miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège, évêque de Québec, conseiller du Roi en tous ses Conseils, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur J. C.

" De tous côtés, Nos très chers Frères, l'Ennemi fait des préparatifs immenses, ses forces au moins six fois supérieures aux nôtres se mettent déjà en mouvement ; nos préparations sont plus lentes, le Fleuve est à peine entièrement navigable, les semailles qui pressent et qu'on ne saurait faire avec trop de soin vous retiennent dans les Campagnes. Le défaut de vivres fait reculer les mouvements autant qu'il se peut. Tout nous semble manquer à la foi et jamais la Colonie ne s'est trouvée dans un état si critique et si dangereux. Jamais nous avons été si dépourvus et menacés d'une manière si vive, si universelle, si opiniâtre. C'est véritablement aujourd'hui plus que jamais que nous devons dire que notre unique ressource est le secours puissant du Seigneur. Faites donc, Nos très chers Enfants, tous vos efforts pour le mériter, ou du moins pour n'y point mettre d'obstacles, pour réussir, détruisez en vous tout ce qui peut déplaire à Notre Dieu. Ainsi c'est le péché qu'il faut expier et auquel il faut renoncer. Notre conversion et celle des pécheurs et la persévérance des justes est le grand objet qui doit d'abord nous occuper, persuadés, que nous devons être, que si nous recherchons véritablement le Seigneur Notre-Dieu, il se pré-

sentera à nous comme notre Souverain défenseur. "Quœrite primum Regnum Dei te hœc omnia adjicientur vobis."

"A ces causes, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, le St. Nom de Dieu invoqué :

"1° Dans les paroisses des campagnes, le premier dimanche de chaque mois, il sera fait une procession, sans porter le S. Sacrement, à l'endroit et à l'heure que choisira chacun des messieurs les curés. Dans cette procession, on chantera les litanies des Saints et le psaume "Miserere Mei, Deus." et immédiatement les Antiennes et Oraisons ordinaires. Le prêtre fera une amende honorable au nom des pêcheurs, qu'on peut prendre dans le Rituel au dimanche de la Trinité, page 429.

"2° Tout Prêtre Séculier ou Régulier ajoutera aux Oraisons de la Messe l'Oraison du missel "Deus, refugium."

"3° Dans toutes les Bénédictions du Saint Sacrement, on chantera le trait "Domine, non secundum," avec les Versets et l'Oraison pour la Rémission des péchés.

"Sera le présent Mandement lu et publié au Prône des Messes Paroissiales, le premier Dimanche après réception d'icelui.

" Donné à Québec, sous notre seing et le Sceau de nos Armes et la souscription de notre Secrétaire.

" (Ainsi signé.)

† H. M., Ev. de Québec.

" Ces Prières publiques dureront jusqu'au premier Octobre.

" Par Monseigneur,

" HUBERT, Ptre. Séc."

Comme on peut s'en convaincre par la nature même des premières lignes de ce mandement, il est évident qu'il a dû être imprimé au pays. En effet, cette énumération détaillée des maux dont souffrait la colonie à cette époque précise n'aurait pu être faite longtemps avant la publication du mandement, car il aurait fallu pour cela que la lettre pastorale fût préparée l'automne précédent et envoyée en Europe pour être imprimée pendant l'hiver.

Or, l'automne précédent, l'ennemi ne faisait pas encore " de préparatifs immenses ", il ne pouvait pas être non plus question " des semailles qui pressent ", et qui retiennent les habitants " à la campagne ", il aurait été prématuré de dire " qu'on ne saurait faire " ces semailles " avec trop de soin ", le fleuve n'aurait pas été, non plus, " à peine entièrement navigable."

Mais le second mandement, daté du 28 octobre suivant, contribue plus encore que le premier à nous confirmer dans le fait qu'il y a eu une imprimerie en Canada, quelque modeste qu'elle fût, avant 1764. Lisons plutôt :

" Vous n'y oublierez pas, dit Mgr de Pontbriant, ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie ; l'illustre nom de Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux des soldats et des miliciens ne sortiront pas de votre mémoire. Par inclination, par devoir, vous prierez avec ferveur pour le repos de leurs âmes.."

Et à la fin du mandement, il ajoute :

" Dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières, on fera deux services solennels, le premier pour M. de Montcalm et les officiers, le second, pour tous ceux qui sont morts dans la dernière campagne.."

Les termes de ce dernier mandement sont encore plus décisifs que ceux du premier. Car nous savons d'une manière certaine que Montcalm, blessé mortellement à la première bataille des Plaines d'Abraham est mort le 14 septembre 1759. Or, entre le 14 septembre, date de la mort de Montcalm, et le 28 octobre, date du second mandement précité, il ne s'est écoulé que qua-

rante-quatre jours. A cette époque les communications inter-océaniques étaient loin d'être rapides. On ne pouvait pas, même avec des vents aussi favorables qu'on pouvait les espérer, effectuer l'aller et le retour dans quarante-quatre jours.

On doit donc conclure, en toute assurance, que ces deux mandements ont été imprimés ici.

" Je suis porté à croire, conclut Gagnon, que le premier de ces mandements fut imprimé à Québec, et le second à Montréal. La petite presse en effet devait suivre Monseigneur de Pontbriand. Or, ce digne évêque, pour éloigner de ses yeux la scène de désastre qui détruisait les travaux de tant d'années, se transporta à Montréal à la fin de septembre : c'est là qu'il donna son mandement du 28 octobre, et c'est là aussi qu'il mourut, au mois de juin de l'année suivante.

" On peut se demander avec raison pourquoi Monseigneur de Pontbriand n'imprima pas tous ses mandements ; car tous les autres, sont des copies manuscrites ....Peut-être parce que ça prenait moins de temps ; les scribes devaient être plus communs que les imprimeurs.

" Il faudrait maintenant trouver quand et à quelles conditions Monseigneur de Pontbriand obtint le privi-

lège d'une imprimerie et aussi ce qu'est devenue cette presse, quelque petite qu'on la suppose."

De tous les faits qui précèdent, il ressort avec évidence que les deux mandements auxquels nous avons fait allusion, ont été imprimés au pays. M. J.-Edmond Roy, qui partage l'opinion de M. Gagnon, quant à l'existence d'une imprimerie au Canada en 1759, écrivait ce qui suit dans *L'Union Libérale* du 10 août 1888 :

" Je me souviens d'avoir vu dans les régistres, autrefois bien ardemment fouillés, des permis d'intendance et d'Amirauté imprimés,—ces permis étaient d'intérêt local, et je ne crois pas qu'on ait pu troubler messieurs les typographes de France pour leur donner une forme à Gutenberg. Cette presse a dû être sous le contrôle exclusif de l'administration coloniale.—On ne badinait pas dans le temps sur les permis d'imprimer."

M. Roy a trouvé un imprimeur, habitant l'Ile d'Orléans, et dont il est mention dans le recensement de 1666 : " Achille Masson, imprimeur, engagé domestique chez Jacques Johan dit Laviolette." Mais cet imprimeur n'a pas dû exercer son métier au pays, car on peut être sûr qu'en 1666 il n'existait pas d'imprimerie en la Nouvelle-France. Le nom de ce Masson n'est pas même mentionné dans le Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay.

Mais que sont devenus cette presse et ces caractères d'imprimerie, quelque primitifs qu'ils fussent ? Nous n'en savons rien. Nous ne savons pas, non plus, si Mgr de Pontbriand avait obtenu le privilège du roi de rigueur alors, à quiconque voulait exploiter une imprimerie. Personne, que nous sachions, n'en a soufflé mot.

S'il est évident qu'il ait existé une petite presse en 1759, devons-nous conclure que l'origine de l'imprimerie au Canada, doit remonter à cette époque ? Je ne crois pas, car les seuls échantillons qui nous restent de cette petite presse ne sont que des feuilles volantes.

L'honneur de la fondation de l'imprimerie dans notre province doit rester, jusqu'à preuve du contraire, à Brown et Gilmore, et le premier imprimé canadien, la *Gazette de Québec*, dont le numéro prospectus fut publié le 21 juin 1764.

La *Gazette de Québec* a cessé de paraître le 30 octobre 1874.

C'est à Québec à qui revient l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie. Ce n'est que onze ans plus tard que parut la première plaquette imprimée à Montréal. Elle était intitulée : *Règlement de la Confrérie de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement et de la bonne mort*, et fut publiée par F. Mesplets et C. Berger.

C'est une petite brochure in-32, de 40 pages, dont on ne connait que quelques exemplaires, conservés jusqu'à nos jours.

Cependant, s'il fallait en croire les assertions du Dr Hubert Neilson, dont l'encêtre, Samuel Neilson, a hérité de l'atelier que William Brown avait à Québec, le catéchisme de Mgr. Languet ne serait pas le premier volume imprimé dans la province de Québec.

Dans une correspondance qui parut dans le *Mail* de Toronto, en 1888, en réponse à un article de M. Philéas Gagnon, qui signait du pseudonyme de Biblo d'intéressantes études dans l'*Union Libérale*, le Dr Neilson affirmait, en s'appuyant sur le journal de Brown et Gilmore, qu'il a en sa possession, une brochure qui parut avant le catéchisme mentionné plus haut. Cette brochure serait intitulée : *Presentment of the grand juries, their worship's strictures thereon, and the grand juries remarks on these strictures.*

"M. Neilson m'a assuré, dit Gagnon dans le *Courrier du Livre* vol. III, page 188, avoir en sa possession un exemplaire de cette brochure intéressante, d'à peu près 36 pages in-4 ; mais malgré tout le zèle que j'y ai mis, je n'ai pu réussir à la voir de mes yeux pour en donner le titre exact."

V

CONCLUSION

L'invention de l'imprimerie est considérée, par la plupart des écrivains, comme la plus grande et la plus utile découverte des temps modernes.

La typographie a été peu chantée par les poètes : la peinture, l'agriculture, l'histoire, la botanique, l'industrie, etc., ont eu leurs chantres attitrés, mais la typographie a été presque complètement oubliée.

Il est vrai qu'en 1829 l'Académie française proposa l'invention de l'imprimerie pour sujet du prix de poésie. Voltaire, cependant, dans son " Epitre au roi de Danemark", lui a consacré incidemment quelques accords de son luth :

De l'auguste raison les sombres ennemis
Se plaignent quelquefois de l'inventeur utile
Qui fondit en métal un alphabet mobile,
L'arrangea sous la presse et sut multiplier
Tout ce que votre esprit peut transmettre au papier.
" Cet art, disait Boyer, a troublé les familles ;

" Il a trop raffiné les garçons et les filles."
Je le veux ; mais aussi quels biens n'a-t-il pas faits !
.....
Avant qu'un Allemand trouva l'imprimerie,
Dans quel cloaque affreux barbotait ma patrie !

OUVRAGES CONSULTÉS :

Lalanne.—Curiosités bibliographiques.
Dupont.—Histoire de l'imprimerie, 2 vols.
Brunet.—Manuel du libraire et l'amateur de livres. 6 vols.
Fournier.—Traité sur l'origine et les progrès de l'imprimerie.
Laborde.—Débuts de l'imprimerie à Strasbourg.
do —Nouvelles recherches sur l'origine et les progrès de l'imprimerie.
Chasles.—L'atelier de Gutenberg.
Peignot.—Manuel du Bibliophile.
do —Dictionnaire de bibliologie.
Thomas.—History of printing in America.
Helbig.—Une découverte pour l'histoire de l'imprimerie.
Le Petit.—Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français.
Dibdin.—An introduction to the Knowledge of rare and valuable editions.
Le Bibliophile Français.
Le Bibliophile Belge.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	4
I. L'écriture avant l'imprimerie	7
II. Jean Guttenberg, inventeur de l'imprimerie	13
III. Les premiers imprimés	33
IV. Développements de l'imprimerie	45
Conclusion	71
Ouvrages consultés	72

Gravures

Statue de Guttenberg	Frontispice
Matrices à caractères primitives	21
Presse primitive	21
Fac-similé du caractère de la bible dite de 36 lignes	25
Fac-similé du caractère de la bible dite de 42 lignes	25
Portrait de Jean Fust	49-50
Portrait de Pierre Schœffer	49-50
Lettres d'indulgences 1454	37
Une page de la Bible de Guttenberg	39-40
Une page du Catholicon	42-43
Portrait d'Alde l'Ancien	49-50
Portrait de Paul Manuce	49-50
Signature de Brown et Gilmore	51
Fac-similé *Catéchisme de Sens*	55

Not accessioned.
Bb
R
Author Renault, Raoul
Title Débuts de l'imprimerie.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU